

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.

CAHORS				ARRIVÉES A				CAHORS		MONTAUBAN		TOULOUSE arriv.	
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	ARRIVÉES	Dép. p ^r Montaub.	ARRIVÉES	Départs p ^r Cahors	as de communication directe avec Cahors depuis le service d'été de la Compagnie du Midi.
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m .	9 ^h 22 ^m .	9 ^h 40 ^m .	Midi 18 ^m .	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m .	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m .	5 ^h 5 ^m .	7 ^h 1 ^m .	7 ^h 25 ^m .	
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 —	1 —	10 35 s.	
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —		4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	7 14 —	5 25 s.	7 45 —	5 10 —	

Train de foire : Départ de Libos à 7^h 10^m matin. — Arrivée à Cahors à 9^h 15^m matin.

Cahors, le 4 Septembre.

LA GUERRE AVEC LA CHINE

LE RETOUR DU GÉNÉRAL MILLOT

Nous avons publié le texte de la dépêche par laquelle le général Millot demande à être relevé de ses fonctions.

A ce sujet un journal publie les lignes suivantes :

Nous défions le gouvernement de publier la date de la dépêche du général Millot.

Il est vraiment triste de penser que la politique se fait ainsi, à coups de mensonges, d'hypocrisie et de lâcheté.

Le général Millot n'a pas demandé de quitter son commandement au moment d'une bataille.

En réponse à de pareilles allégations, ajoute l'agence Havas, nous sommes autorisé à déclarer que la dépêche du général Millot est datée de Hanoi, 29 août, 10 h. 10 minutes du matin, et qu'elle est arrivée à Paris, le même jour, à 1 h. 35 minutes du soir.

DÉPÊCHES ANGLAISES

Londres, 1^{er} septembre.

Le Times publie les dépêches suivantes de Chine. Ces dépêches contiennent des inexactitudes dont nous laissons la responsabilité aux correspondants du journal anglais :

Fou-Tcheou, 30 août.

Les chinois font le blocus de Limpoo.

On a tiré sur l'amiral anglais Dowel.

Le consul anglais n'a pu sortir tout récemment qu'à grand-peine de chez le vice-roi; il a dû pour s'échapper, revêtir un costume chinois.

Les amiraux Courbet et Lespès sont ici avec leurs cuirassés, attendant les grandes marées pour franchir la passe inférieure.

Embouchure du Min, 31 août.

Les amiraux Courbet et Lespès sont partis. Ils laissent ici deux canonnières. L'amiral anglais est près de la Pagode.

Hong-Kong, 31 août. (Source anglaise).

Les Chinois ont payé, après le bombardement de

Fou-Tcheou, des indemnités dues par eux à des étrangers.

La veille du bombardement, les vaisseaux français avaient salué le pavillon chinois à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'empereur.

Les étrangers résidant dans les ports ouverts blâment sévèrement la conduite des Français qui sont entrés dans la rivière Min, sous le pavillon de l'amitié.

LE COMMERCE EN CHINE

Londres, 1^{er} septembre

On mande de Calcutta au Times, le 31 août :

La guerre franco-chinoise a eu un effet désastreux sur les manufactures de coton de Bombay. Les actions de ces établissements ont considérablement baissé.

Les journaux locaux conseillent aux manufacturiers de chercher de nouveaux débouchés pour leurs produits.

L'effet de la guerre ne se fait, jusqu'à présent, que très légèrement sentir sur le commerce et les marchés de Calcutta.

L'ESCADRE ALLEMANDE DANS LES MERS DE CHINE

Nous relevons dans la Gazette de Woss l'information suivante :

Nous n'avons actuellement dans les eaux chinoises que deux corvettes et deux canonnières; à savoir, les corvettes Stosh et Prince Aldebert et les canonnières Nautilus et Fliss.

Cette escadre est placée sous les ordres du commandeur Paschen, qui dispose de 36 bouches à feu et de 1,038 hommes d'équipage.

LA PRESSE ÉTRANGÈRE

La Nouvelle Presse libre et le Fremdenblatt s'exprime dans les termes les plus élogieux au sujet du brillant fait d'armes de l'amiral Courbet, dont ils trouvent le courage, le sang-froid et l'habileté vraiment admirables; ils s'opposent que la leçon infligée aux mandarins à Fou-Tcheou est trop forte pour ne pas leur suggérer de salutaires réflexions sur ce qui pourrait bien suivre. Aussi la nouvelle parlant de dispositions plus conciliantes à Pékin paraît-elle à ces journaux fort vraisemblable.

il se voyait condamné lui pesait horriblement. Avoir toujours madame de Maudrenil en face de lui, lui était odieux. Et il fallait sourire à cette femme qui avait trahi son père, qui était complice de sa mort, sans doute ! Il acheta aussitôt un Indicateur des Chemins de fer. A la table des correspondances, il lut ce qu'il cherchait.

« St-Seine-l'Abbaye, station de Blaizy-Bas. »
Le train partait à huit heures quarante-cinq du soir; il était huit heures et demie, trop tard par conséquent pour qu'il pût le prendre. Le train suivant était omnibus; il quittait Paris à dix heures et demie du soir et entrait dans la station de Blaizy-Bas à huit heures du matin.

— J'ai le temps, pensa-t-il.
Il arriva rue de Lisbonne comme neuf heures sonnaient. Madame de Maudrenil s'était retirée dans son appartement; mais André Darcourt causait avec Blanche au salon.

— Enfin ! je commençais à être inquiète ! s'écria-t-elle en voyant son frère.
— J'ai prié mademoiselle Blanche de m'excuser si je restais, dit André; mais je voulais te voir.

— Est-ce que tu vas sortir encore, Loïc ? demanda-t-elle.
— Je pars pour un petit voyage, ma chérie, répliqua le jeune homme; ne te tourmente pas. Je serai probablement de retour dans quelques jours.

— Vas-tu loin ?
— Non. En Bourgogne.

Loïc vit tant d'inquiétude dans le regard de sa sœur, qu'il se sentit le cœur serré. Si la situation eût été la même que la veille, il lui aurait

Tientsin, 28 août. (Source anglaise).

Le ministre du Japon réclame pour le Japon, la souveraineté des îles Loo-Choo et les mêmes droits que ceux accordés en vertu des traités par la Chine aux Etats étrangers.

Le ministre japonais refuse de traiter à Tientsin : il ira à Pékin.

Hong-Kong, 1^{er} septembre. (Source anglaise).

L'amiral Courbet fait savoir que les opérations navales françaises sont terminées et que les navires marchands peuvent maintenant naviguer en toute sécurité sur la rivière du Min.

ENVOI D'UNE DIVISION EN CHINE

La France dit tenir de bonne source que tout est prêt aujourd'hui, au ministère de la guerre, pour l'envoi d'une division en Chine. Cet envoi n'aurait lieu qu'en cas de besoin. La division est prête à se mettre en route au premier ordre. Elle comprendra ce qui reste de troupes d'infanterie de marine disponibles à Toulon, soit environ 2,500 hommes, et 6,000 à 7,000 hommes empruntés aux troupes de ligne.

SUCCESEUR DU GÉNÉRAL MILLOT

On assure que le général Delebecque, commandant le 5^e corps, a demandé la succession du général Millot.

UNE CONFÉRENCE

La République française confirme que l'Allemagne et l'Autriche provoqueront une nouvelle conférence dans le but de régler les indemnités d'Alexandrie et les mesures de police sanitaire à prendre sur le canal de Suez.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

ÉLECTIONS CONSULAIRES

Conformément aux prescriptions de la loi du

dit : « Je vais à la poursuite de l'assassin de mon père ! » Mais, depuis que Loïc savait qu'en frappant cet assassin il frappait aussitôt la mère de Blanche, il n'osait plus prendre la pauvre enfant comme confidente de ses actions.

Loïc avait sonné :
— Beauchamp, dit-il au vieux serviteur, préparez-moi ma valise et ma couverture de voyage. Faites vite, je vous prie, je pars dans une demi-heure.

— Viens, dit-il tout bas à André.
Puis, à voix haute, et s'adressant à sa sœur :
— Allons, dis-moi adieu, Blanche.

— Décidément ?
— Oui, je suis forcé de partir.

— Tu ne veux pas embrasser maman !
Il frissonna :

— Non. Excuse-moi auprès d'elle.
Blanche était songeuse.

— Je veux parler devant vous, Monsieur André, dit-elle. Aidez-moi donc à voir clair dans tout cela. Loïc a quelque chose contre maman.

— Moi !
— Oui, cela l'a frappée elle-même. Tu sais comme elle est bonne; il faut donc que ce soit bien évident pour qu'elle ait remarqué ton changement à son égard, Loïc.

— Tu es folle, ma chère petite Blanche. Que veux-tu que j'ai contre mad... contre maman ? Ce mot lui brûla les lèvres; mais, il le prononça.

8 décembre 1883, la liste générale des électeurs du ressort du Tribunal de commerce de Cahors est déposée, à dater de ce jour, au greffe de ce Tribunal, et la liste spéciale de chacun des cantons du ressort au greffe de chacune des Justices de paix correspondantes.

Pendant les quinze jours qui suivront ce dépôt, les ayants-droit, compris dans l'article 1^{er} de la loi, pourront exercer leurs réclamations, soit qu'ils se plaignent d'avoir été indûment omis, soit qu'ils demandent la radiation d'un citoyen indûment inscrit. Ces réclamations seront portées devant le Juge de paix du canton, par simple déclaration faite, sans frais, au greffe de la Justice de paix du domicile de l'électeur, dont la qualité sera mise en question.

Un banquet patriotique a eu lieu à Albas, aujourd'hui, jour anniversaire de la proclamation de la République.

Ce banquet était présidé par M. Graux, préfet du Lot.

M. Lafforgue, commissaire de police à Lacapelle-Marival, a été nommé à Figeac, en remplacement de M. Mouillerad, qui est nommé à Lacapelle-Marival.

M. Thiébaud (Alexandre), ancien syndic à Souillac, est nommé, par décret du 14 août 1884, commissaire de police aux Martignes (Bouches-du-Rhône).

PISCICULTURE

Depuis 1879, l'administration des Ponts-et-Chaussées fait des essais de frayères pour les carpes. Ces essais ont pleinement réussi et ont permis de jeter dans le Lot une grande quantité de jeunes poissons.

Le service de la navigation du Lot a reçu pendant le mois de février dernier, du service maritime de la Gironde, en deux envois, 700,000 jeunes anguilles, les neufs dixièmes environ

— C'est ce que je me suis demandé, dit-elle ingénument.

— Adieu, ma chérie, repartit Loïc.
Il l'embrassa une dernière fois, en faisant un signe à André, qui sortit du salon.

— Qu'as-tu à me dire ? fit ce dernier.

— Je te considère comme mon frère, dit Loïc, je ne dois pas avoir de secrets pour toi.

— Cher ami...

— J'ai trouvé l'assassin de mon père.

— Tu...

André Darcourt venait d'avoir un haut-le-corps significatif. Evidemment, il était plus que surpris.

— Comment as-tu pu...

— Je n'ai pas le temps de te rien raconter. Si je te prévient, c'est que je puis...

Il s'arrêta une seconde; il reprit presque aussitôt :

— C'est que je puis ne pas revenir. Blanche n'aurait plus que toi, André. Mon père avait jeté les yeux sur toi pour devenir son mari. Cela a suffi pour que moi, le chef de la famille, je voulusse respecter sa volonté. Si je suis... s'il m'arrive malheur, ce qui est possible, car tout est possible, je désire que ton mariage avec Blanche soit avancé.

— Loïc ! je t'en prie !

— Qu'as-tu donc ?

— Je ne veux pas que tu parles ainsi !

— Pourquoi, mon ami ? Il s'est passé tant d'événements dans ma vie, depuis quelques mois, que j'ai appris à compter avec l'imprévu comme s'il devait toujours être l'inévitable.

— Mais comment as-tu trouvé une trace ?

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(15) LE MYSTÈRE DU BAS-MEUDON

La maison du boulevard de Clichy, comme presque toutes celles où demeurent des peintres, se composait de quatre appartements, au milieu desquels, à chaque étage, s'ouvrait un large escalier.

— M. Malvern ? demanda-t-il au concierge.

— Il est absent; il vient de partir en voyage.

En voyage ! le but s'éloignait encore.

— Je regrette vivement ce que vous m'apprenez, reprit-il. J'aurais eu besoin de voir M. Malvern pour une affaire très pressée et qui ne souffre aucun retard.

— Ecrivez-lui.

— Pouvez-vous me donner son adresse ?

— Parfaitement. Chez M. d'A..., au château de Lamargelle, par St-Seine-l'Abbaye, Côte-d'Or.

— J'irai, pensa Loïc.

Autrefois, quand les chemins de fer n'existaient pas encore, on voyageait comme on voulait, on partait à l'heure du jour ou de la nuit qui vous convenait le mieux. Le progrès et la civilisation ont changé tout cela. Aujourd'hui, on voyage à l'heure indiquée par le livret Chaix. Il est vrai, que cela va plus vite. Loïc résolut de partir immédiatement, si cela était possible. Il avait hâte d'en finir. Puis, cette vie de contrainte à laquelle

taient viables et ont pu être jetées utilement en rivière. Les immersions ont eu lieu, par fractions à peu près égales, aux endroits les plus rocheux, dans les biefs de St-Géry, Vers, Galesie, Arcambal, Coty, St-Georges, Valentré, Labéraudie, Mercoès, Cessac, Douelle et Langle.

Trois échelles à poissons du type écossais ont été établies cette année au barrage de Larnagol, Cénevières et Vers, ce qui porte à huit le nombre de ces ouvrages existant aujourd'hui dans le département du Lot.

Grâce à ces mesures, grâce aux réserves destinées à la reproduction du poisson auxquelles on a ajouté les écluses et dérivations dans lesquelles la pêche est interdite aux fermiers par une clause des cahiers des charges, nous pouvons espérer que notre rivière se repeuplera.

CONCOURS DE TIR

Sous l'intelligente initiative et l'habile direction de M. Henri Couderc, maire de Cénevières, un brillant concours de tir a eu lieu dans cette localité à l'occasion de la fête votive.

Cinquante tireurs étaient venus disputer les dix prix du concours et c'était merveille de voir leur entrain et surtout leur adresse.

450 balles ont été lancées sur la cible; très peu sont passées à côté. M. Jules Massip, de St-Martin, et M. de Ricard, de Calvignac, ont enlevé les deux premiers prix, avec quinze points chacun. Le gagnant du dernier prix n'a pas fait moins de douze points.

Depuis trois ans que ce concours a lieu, toujours avec succès, on n'avait pas constaté une pareille précision. Ce n'est qu'après six heures de lutte, que le nom des vainqueurs a été proclamée et les prix distribués à la mairie après un petit discours patriotique et plein d'à-propos de M. le président.

Voilà des jeux qui remplacent avec avantage, ce nous semble, le jeu de la poêle, le mât-de-cocagne et même les coups de marrons.

ACTE DE DÉVOUEMENT accompli par deux enfants de 7 ans, élèves de l'école publique de Cénevières.

Les jeunes Alfred Vignal et Joseph Gardes, ont reçu un témoignage public de satisfaction, « à raison du dévouement dont ils ont fait preuve, en retirant d'un ruisseau, à un endroit appelé Pont de Malavelle, l'un de leurs camarades, le jeune Sambat, qui était sur le point de s'y noyer. »

Ce témoignage de satisfaction accordé par M. le Préfet du Lot, a été inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture, année 1884. n° 20.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une certaine partie de cette population flottante, qui court les foires de la France entière, se transportant toujours où sont les foies.

Nous voulons parler des marchands colporteurs qui, sous le prétexte de vendre quelques articles de mercerie et de papeterie, pratiquent le vol à

En quelques mots, Loïc raconta à son ami ce qui lui était arrivé, la visite qu'il avait reçue le matin et la déclaration du paysan.

— Mais, enfin, cet homme peut-il s'écrier André.

— Non, car j'ai acquis la preuve qu'il disait vrai.

— La preuve matérielle.

— Non, morale.

— Et quand cela ?

— Aujourd'hui même.

— André attendait évidemment une confiance complète. Mais Loïc ne voulait pas tout lui révéler. André devait épouser sa sœur; c'en était assez pour que le baron de Maudreuil tint à lui laisser ignorer la honte qu'il avait découverte. Pendant que Loïc allait chercher les menus objets nécessaires au voyage, André Darcourt restait immobile au coin du feu qui s'éteignait dans l'âtre. Il suivait d'un regard sombre la flamme qui montait et descendait. On eût dit qu'un combat se livrait en lui. Puis, un éclair passa dans ses yeux, cet éclair d'ambition qui s'illuminait parfois dans son regard.

— Je suis prêt, dit Loïc en reparaisant. Rien ne t'empêche de m'accompagner à la gare de Lyon ?

— Rien.

Il tenait à la main une paire de pistolets et ce long fourreau vert où l'on enferme les épées de combat.

— Le coup est attelé, Monsieur le baron, dit Bauchamp en entrant. J'ai fait charger dans la voiture la valise et les couvertures.

Il était dix heures moins dix. En quarante mi-

la tire avec une incroyable facilité. Tout dernièrement, à la foire de Gramat, on de ces individus, jeune encore, car il semble n'avoir pas plus de 18 ans, a été surpris au moment où il mettait la main dans la poche d'une dame. Il s'était déjà emparé d'un porte-monnaie, mais il le laissa tomber quand il entendit les cris de sa victime et il prit la fuite à toutes jambes après avoir frappé et renversé celle qu'il avait essayé de voler. Les gendarmes se mirent à la poursuite de cet audacieux malfaiteur, qu'ils réussirent à atteindre. Lorsqu'il fut arrêté, il se livra à toutes espèces de contorsions, dont tout d'abord on ne soupçonnait pas les motifs, mais que l'on s'expliqua lorsque l'on découvrit à côté de lui, par terre, une paire de ciseaux, à la lame très effilée, qui devait servir à couper les poches des vêtements. Ce jeune gredin a été conduit au parquet de Gourdon et doit être traduit à une audience prochaine devant le tribunal correctionnel.

Puisse cet exemple dicter à nos concitoyens des mesures de prudence qui les mettent à l'abri des vols à la tire.

MANŒUVRES DU 17^e CORPS

Mardi, Montauban présentait un aspect fort animé, grâce à la présence dans nos murs du 7^e de ligne qui arrivait de Molières avec le 11^e.

Les soldats ont été cantonnés dans la Halle. C'était curieux de voir avec quelle promptitude ils ont pris possession de ce bâtiment et s'y sont établis; les cuisines ont été organisées non moins vite et à 1 heure le pot au feu du soldat bouillait bon train. La gaieté, la bonne humeur de ces cuisiniers improvisés a beaucoup amusé les nombreux flâneurs qui tournaient autour du cantonnement.

Il est à regretter seulement que l'on n'ait pas pensé à donner un autre emplacement pour les cuisines. Etablies autour du monument, très près des murs, ceux-ci garderont longtemps la trace de la fumée, qui se dégageait des fournaux.

Le 7^e et le 11^e sont partis ce matin à 5 heures, pour suivre les manœuvres que nous avons indiquées.

LE SERVICE DE LAPOSTE PENDANT LES GRANDES-MANŒUVRES

L'attention du public est appelée d'une manière particulière sur la libellé des adresses des lettres destinées aux militaires participant aux prochaines grandes-manœuvres du 17^e corps. Le lieutenant de campement, de stationnement ou de séjour de ces militaires étant essentiellement mobile, il n'est pas utile de faire figurer sur l'adresse le lieu de destination. Mais il est indispensable que les adresses fassent connaître la division à laquelle appartient le régiment, le bataillon et la compagnie, l'escadron ou la batterie dont fait partie le destinataire des lettres. Toute correspondance qui ne porterait pas

nutes les deux pur-sang franchirent aisément la distance qui sépare la rue de Lisbonne de la gare de Lyon. Les deux amis n'échangèrent pas une seule parole pendant que le coupé filait avec rapidité. Chacun d'eux avait sans doute des pensées nombreuses. Comme il arrive souvent, quand, après s'être donné entièrement à une œuvre, on touche au but poursuivi, Loïc avait cessé de songer à cet homme qu'il cherchait et qu'il allait atteindre. Il pensait à Jeanne. Quant à André, nul n'aurait pu dire où son esprit voyageait. Son visage froid et presque toujours impassible ne révélait pas aisément les choses qui remuaient son front pâle. Loïc arriva à la gare dix minutes encore avant le départ du train. André et lui traversèrent la salle d'attente et se mirent à se promener sur le quai d'embarquement. Dix minutes après le train s'ébranlait, un panache de fumée emplissait l'immensité de la gare, et Loïc, en se penchant à la portière, pouvait voir André Darcourt, debout sur le quai, les bras croisés, qui le regardait s'éloigner.

Quand le train eut dépassé les fortifications, le jeune homme ouvrit la portière, afin d'aspirer à pleins poumons l'air frais de la nuit. On voyait poindre çà et là les lumières à travers l'obscurité, ainsi que les lucioles innombrables. Loïc était brisé de fatigue. Il referma la vitre, s'enveloppa de sa couverture et s'endormit d'un profond sommeil. Quand il s'éveilla, le soleil était levé. Le train courait à travers une plaine verte, où les collines succédaient aux vallées, éternellement boisées de ces arbres charmants où semblent pendre des grappes. A l'horizon, se dressait une haute montagne.

les indications serait exposée à subir un retard dans sa transmission. L'adresse des lettres doit être libellée d'après le modèle suivant :

Monsieur X...

7^e de ligne, 3^e bataillon, 2^e compagnie, 33^e division d'infanterie, aux grandes manœuvres du 17^e corps d'armée.

Voici quelle est l'hypothèse générale des manœuvres du 17^e corps :

« L'ennemi, pénétrant dans le sud-ouest de la France, se dirige sur Toulouse, par trois directions :

- « 1^o Mont-de-Marsan, Condom, Lectoure, Castelsarrasin, Montauban ;
 - « 2^o Bayonne, Saint-Sever, Auch ;
 - « 3^o Oloron, Tarbes, Montréjeau.
- « Toulouse et supposée en état de défense improvisée.

« Les garnisons de la région sont concentrées sur la rive droite de la Garonne, aux environs de Castelsarrasin.

« Une fois le corps d'armée constitué, la combinaison adoptée consiste à marcher à l'ouest sur la colonne adverse du nord, à la refouler, et, en cas de succès, à tourner au sud pour prendre successivement en flanc les deux autres colonnes d'invasion. »

La grande revue d'honneur qui doit terminer les manœuvres n'aura pas lieu dans la plaine située entre Auterive et Pavie, comme on l'avait décidé tout d'abord.

Le général Leval, dans une dernière inspection qu'il vient de faire à Auch, a préféré un terrain dit au Couloomé, toujours très rapproché de la ville, mais situé sur la route de Fleurance.

ASSOCIATION FRATERNELLE DES OUVRIERS DE CAHORS.

Un groupe de jeunes gens de Cahors, appartenant à tous les corps d'état, a tenu dimanche une réunion dans une des salles de la mairie, à l'effet de s'entendre pour l'organisation d'un bal de l'Industrie. Il a été constitué un bureau provisoire et on a fixé au dimanche 7 septembre, à trois heures du soir, la réunion générale qui devra nommer la commission définitive.

Toute la jeunesse cadurcienne est conviée à cette réunion.

Le bureau provisoire.

EFFET DE LA Foudre

Pendant l'orage s'est déchainé hier sur Cahors, avec accompagnement de tonnerre et d'éclairs, un de nos honorables concitoyens, M. C..., étant dans sa vigne sise au-delà du faubourg Cabessut a été témoin d'un phénomène électrique remarquable. Voulant se mettre à l'abri de la pluie il entra précipitamment dans une maisonnette construite au milieu de sa propriété. A peine y était-il qu'il éprouva une forte commotion et vit un trait lumineux entrer par la fenêtre et sortir par la porte de la cabane. Evidemment c'était un courant électrique qui

— Aurais-je dépassé la station de Blaizy ? pensa-t-il.

Il regarda l'heure; sa montre marquait huit heures moins un quart. L'Indicateur des Chemins de fer lui apprit qu'il était à quelques minutes à peine de sa destination, quand, le train s'étant arrêté, il entendit un employé annoncer la station de Verrey. En effet, il descendait à Blaizy-Bas. Avant peu il serait donc arrivé. Blaizy-Bas est un village triste et sale, construit au fond d'un entonnoir formé par deux hautes montagnes. Un chemin qu'on dirait tracé seulement pour les chèvres et où passent les cavaliers et les voitures, serpente à travers la côte rocheuse.

— A quelle distance suis-je de Saint-Seine l'Abbaye ? demanda Loïc au chef de station, quand il eut quitté son wagon.

— A quatre lieues, Monsieur.

— Il n'y a pas d'omnibus qui puisse me conduire ?

— Non, Monsieur, l'omnibus correspond au train de onze heures de Paris, lequel passe ici à quatre heures et demie.

Après quelques instants de conversation, Loïc apprit qu'il lui était facile de louer un cheval, une selle et de partir immédiatement. Il déposa entre les mains d'un aubergiste une somme d'argent, répondant du prix du cheval, et une demi-heure après son arrivée à Blaizy, il continuait son voyage, sur un cheval épais, solide et mieux fait sans doute, pour traîner la charrue que pour galoper entre les jambes d'un fin cavalier. M. de Maudreuil avait fait lier par des courroies, à l'arrière de la selle, la valise dans laquelle il avait enfermé la boîte de pistolets; et, sur sa valise,

aurait pu le foudroyer s'il s'était trouvé sur son passage. Fort heureusement M. C... s'était blotti dans un coin et il en a été quitte pour la peur. Cet événement doit servir à la science et à la pédagogie. Il ne suffit plus de dire aux enfants à l'école que pendant les orages il ne faut pas se mettre sous les grands arbres à cause de l'action des pointes de leurs branches par lesquelles l'électricité atmosphérique s'écoule, il faut désormais ajouter ce second précepte : que si par hasard, on était obligé de se réfugier dans un bâtiment inhabité ou bien dans une ruine quelconque, il faut fermer d'abord portes et fenêtres comme on peut, ou au moins se placer dans un coin en dehors de tout courant d'air, sous peine d'être foudroyé. C'est ainsi qu'à fait instinctivement M. C...

Un physicien philanthrope.

SINGULIER EFFET DE LA Foudre

Un orage épouvantable a éclaté lundi soir, à 7 heures, sur Salvagnac, localité voisine du Tarn-et-Garonne. En un instant, les rues de ce village ont été transformées en torrents. Pendant deux heures, de superbes éclairs succédaient à de formidables détonnations de tonnerre.

La foudre tombait partout avec un bruit affreux; un vent violent formait des colonnes d'eau, d'air en tourbillons, espèces de trombes qui ravageaient tout sur le passage. C'est à Empayrac, commune de Lisle, propriété appartenant à M. Alfred Caraven-Cachin, que les plus beaux phénomènes électriques se sont produits.

Vers 7/2, une immense traînée lumineuse qui affectait la forme zigzag s'est dissolue subitement et a traversé l'horizon de Salvagnac en éclairant toute la campagne. C'était un spectacle féérique! Une seconde après on a entendu un bruit strident et un choc terrible: le tonnerre venait de tomber sur un vieux pommier planté à dix ou quinze mètres de la ferme.

La commotion a été si violente que les paysans terrifiés sont tombés par terre. Au bout de quelques instants, on d'eux, plus courageux que les autres, a ouvert timidement la porte de la ferme, et a vu le pommier qui était situé près de la meule de paille, tout en feu, malgré une pluie torrentielle. Cet arbre couvert de fruits était dévoré par une flamme bleueâtre qui exhalait une odeur sulfureuse très prononcée.

Immédiatement, M. Alfred Caraven-Cachin, qui était sur les lieux et qui étudiait tous les effets électriques, a organisé les secours, afin de préserver les meules de paille. Voyant qu'il était impossible d'éteindre l'incendie du pommier, et craignant que pendant la nuit, le feu ne se propageât à la paille, M. Alfred Caraven-Cachin donna ordre de couper le pommier et de le transporter dans un champ de la maiterie.

Cet arbre, malgré la pluie, brûlait encore le lendemain mardi, à cinq heures du matin.

AMUSANT EFFET DE LA Foudre observé avant-hier matin sur le pont d'Asnières :

Au moment le plus fort de l'orage, huit ou il avait glissé les épées.

Le chef de la station ne se trompait pas. Quatre lieues seulement séparaient Blaizy-Bas de Saint-Seine-l'Abbaye; seulement, ces quatre lieues en valaient bien six. La route va en montant pendant neuf kilomètres. Là, arrivée au sommet de la montagne, elle suit pendant quelques instants la crête du plateau, puis semble s'abîmer subitement dans la plaine. Loïc dut aller plus lentement encore à la descente qu'à la montée. Il serra la bride de son cheval qui se mit à avancer prudemment, comme une brave bête à laquelle les accidents de route inspirent de légittimes réflexions. Il était dix heures trois quarts, quand le jeune homme aperçut un grand bourg couché à ses pieds dans la plaine. Un paysan passait :

— Quel est ce village ? demanda Loïc.

— C'est le canton, Monsieur.

— Quel canton ?

— Oh ! Monsieur le sait bien, riposta le paysan d'un ton malin : le canton... c'est le canton !

Loïc comprit bien qu'il n'arracherait rien au paysan. Au surplus, une plaque bleue, clouée à l'entrée du village, lui apprit qu'il était arrivé à Saint-Seine, gros bourg qui tient son nom des sources de la Seine situées aux environs, et qui doit sa grande animation au célèbre établissement d'hydrothérapie du docteur Guettet.

ALBERT DELPIT

(A suivre).

vriers traversaient le pont et formaient un petit groupe. Ces braves gens plaisaient tout en se garant de la pluie le mieux qu'ils pouvaient.

Tout d'un coup, éclair éblouissant, bruit effroyable et instantanément, nos huit passants comme pris de vertige, se mettent à tourner deux ou trois fois sur eux-mêmes. Ensuite, avec une précision mathématique ils tombent assis ensemble sur le tablier du pont et restent immobiles en se regardant avec des yeux effarés.

Mais ce n'est pas tout ; le premier moment de stupeur passé, l'une des victimes de ce curieux « choc en retour » se met dans une violente colère et prend qu'on lui « flanqué une gifle ».

Dénégations sur toute la ligne, explications orageuses — c'était bien le cas — et le tout aurait peut-être fini par une mêlée générale si un témoin du fait, mieux éclairé, n'avait réussi à convaincre l'homme à la gifle qu'il n'avait tout simplement reçu qu'une copieuse décharge électrique.

Dix minutes après, les huit foudroyés trinquaient gaiement dans un cabaret voisin.

Un garçon de 15 ans, le jeune Gimbergue, de Larnagol, étant allé se baigner dans le Lot avec des enfants plus jeunes que lui, rencontre un enfouissement qui lui fit perdre terre et disparut tout-à-coup. Ses camarades, incapables de lui porter secours, attirèrent par leurs cris un homme du voisinage qui n'hésita pas à se précipiter dans la rivière, quelque danger qu'il courût lui-même. Le hardi sauveteur fut assez heureux pour ramener sur la berge le corps du jeune imprudent. On s'empresse de le mettre dans une position perpendiculaire avec la tête en bas sous prétexte de lui faire rendre l'eau. Cette opération lui fit rendre au contraire le dernier soupir si tant est qu'il ne l'eût pas déjà rendu. Il est désolant de penser que ce jeune homme a pu être ravi à sa famille éplorée faute de secours intelligents. Les journaux rendraient un grand service en faisant connaître de temps en temps les moyens pratiques de secourir les noyés.

Aux chasseurs. — La chasse est ouverte. Je sens déjà l'odeur fébrile du gibier faisandé. Je vois pendus aux crochets des garde-manger, les lièvres aux ventres verdissants, les bécasses fourmillant d'insectes, les faisans en fermentation. J'entends les amateurs de chair faisandée répéter, en se pouléchant les lèvres, que le gibier a besoin, pour atteindre son apogée d'esculence, d'un commencement de décomposition.

La décomposition cadavérique a pour effet, il est vrai, de diminuer la cohésion de la viande, ou, si l'on veut, de l'attendrir et d'exalter le fumet du gibier. Mais sait-on quels sont les agents de ce phénomène? Suivant MM. Pasteur et Le mair, la décomposition des cadavres se fait en deux périodes : dans la première, qui s'annonce par une odeur particulière et nauséabondante, on a constaté la présence de plus de trente espèces d'animaux microscopiques, occupés à en dépecer les parties; dans la seconde, caractérisée par l'apparition d'une matière verte ces infusoires disparaissent peu à peu et sont remplacés en taille, par d'autres espèces plus développées précurseurs naturels de vers visibles à l'œil nu.

Bref, le gibier n'acquiert les qualités tant appréciées de certains chasseurs, que par le développement dans ses fibres de myriades d'animalcules aussi hideux que dégoûtants. Notez, de plus, que de ces animalcules sont les mêmes, au dire des micrographes, que ceux qui, dans certaines maladies, dans le charbon, par exemple, sont des agents actifs de la décomposition du sang.

Un tel aliment peut-il être absorbé sans danger? Il me paraît superflu de répondre à cette question... Et d'ailleurs, est-ce encore un aliment? Non. C'en est plus qu'une chose sans nom, un horrible détritus, dont les propriétés toxiques sont incontestables et incontestées par les hommes de la science. J'ai dit, et, sur ce, j'attends de pied ferme les anathèmes des chasseurs.

Impavidum ferient.

(L'Hygiéniste.)

LA RAGE ET SES FUREURS

Un jeune homme du village de Rahon, ayant été mordu par un chien enragé, s'est levé tout à coup au milieu de la nuit, et en proie à un accès subit de rage, s'est jeté sur sa mère l'œil

en feu et la bouche écumante, puis il saisit les bras de sa mère et se mit à les dévorer à pleines dents.

Aux cris déchirants de M^{me} Millet, folle de terreur, des parents et des voisins dont les chambres étaient contiguës accoururent. Mais l'accès rabique avait une telle intensité qu'il fallut serrer la gorge du jeune Millet à l'étouffer, afin de lui faire lâcher prise.

La population du village est sous l'impression douloureuse de ce drame épouvantable. On craint à juste titre la contagion de la terrible maladie pour la pauvre mère, dont les blessures sont horribles.

Revue Agricole

LES BLÉS ET LEUR RENDEMENT

La récolte des céréales dans le département a été inférieure à celle de l'an dernier. Il est incontestable qu'il y a beaucoup à faire et que nous sommes en retard sous le rapport du rendement qui devrait au moins doubler. Mais pour pouvoir lutter, nous devons désirer le rétablissement de l'échelle mobile, seul moyen de modérer l'engorgement de nos marchés par les blés étrangers, qui causent une baisse désastreuse pour nous.

D'où vient que nous ne pouvons pas lutter actuellement? C'est que chez nous la terre a une très grande valeur, tandis qu'elle en a très peu dans les pays étrangers d'où nous viennent tant de céréales. Or il faut que la valeur du produit soit en rapport avec celle du capital engagé, sous peine de ruine.

Les théoriciens disent que nous sommes des ignorants; selon ces Messieurs il faudrait parler le latin à nos vaches pour pouvoir lutter avec nos voisins. Mais est-ce aux savants qu'est due l'augmentation progressive du prix du sol, au grand avantage de tous? Non, c'est au paysan ignorant, qui observe plus qu'on ne pense et croit qu'il y a une Providence pour aider à la prospérité de sa récolte.

On suit une voie défectueuse, celle des théories : la cause du mal, ce sont les principes économiques du libre échange, mal compris et mal appliqués. Je ne sais pas si à l'avenir on pourra arrêter la fuite des bras qui abandonnent l'agriculture. Il est à craindre que se soit le contraire qui arrive.

Un célèbre homme d'Etat disait naguère dans un banquet : « Il ne s'agit pas ici des agriculteurs de salon, mais des intérêts trop méconnus de celui qui arrose de ses sueurs son lopin de terre. » Il en eut assez dit, son remplacement ne se fit pas attendre.

Le premier point pour obtenir de bons rendements, c'est le choix de la semence. Dans notre pays, on ne se préoccupe pas assez de la propreté des grains. Les acheteurs expérimentés disent qu'il est impossible de se procurer actuellement du blé pour semence exempt de mauvaises graines.

M. Pinta, à la Braille, près Arras, a commencé en 1827 à s'occuper de l'amélioration de la culture du blé, son principal but était d'obtenir de gros grains; et au bout de peu de temps il eut 50 0/0 d'augmentation. D'après lui on parvient à ce résultat au moyen d'un seul labour peu profond par un bon choix de semence, après récolte sarclée, par l'abréviation du sol, les semis clairs au semoir, en évitant l'emploi des engrais fortement azotés, qui donnent de la paille et non du grain. Il n'est guère partisan des engrais chimiques, qui ruinent le cultivateur, tandis qu'avec un bon assolement triennal avec fourrages, et spéculant sur l'élevage du bétail, on obtient à prix réduit du fumier capable de fournir les récoltes les plus avantageuses sur des terres médiocres.

M. Boutellan, président du comice agricole de Barbezieux, obtient par des procédés analogues des rendements de 40 hectolitres à l'hectare.

On a parlé beaucoup du blé à épis carré qui donne des produits très élevés, mais son grain est peu riche en gluten, et donne du pain peu nourrissant.

Un grand praticien de l'agriculture, a signalé l'avantage qu'il y aurait à semer ensemble un mélange de deux ou trois espèces de blé, blé bleu, blé de Bordeaux et blé de Chiddam. La

pratique démontre qu'on obtient ainsi des rendements plus élevés qu'en sement ces variétés isolément.

Nous engageons les cultivateurs du Lot à abandonner la routine et à suivre ces conseils. Pour le choix des semences on peut d'abord faire des essais. On trouvera, soit chez les agriculteurs cités plus haut, soit chez M. Vilmorin, les choix de semences les mieux appropriés à notre sol.

J. DELONGLE.

Les deux premières livraisons du 3^e volume de l'histoire générale de la province du Quercy, publiée par les soins de MM. L. Combarieu et F. Cangardel, viennent de paraître à la librairie Girma. Elles sont consacrées en majeure partie à l'histoire du pape Jean XXII, notre compatriote qui, on le sait, fonda le 7 Juin 1331 l'Université de notre ville. On y verra des détails intéressants sur cette université qui, dès sa naissance, devint la rivale de celle de Toulouse; sur la Chartreuse de Cahors qui fut fondée sur l'emplacement d'un couvent de Templiers, enfin sur cette pléiade de prélats et de cardinaux originaires du Quercy qui illustrèrent l'Eglise au XIV^e siècle. Bien des anciennes familles de notre région y trouveront les titres attestant leur ancienneté et les hauts faits de leurs ancêtres.

BOURSE. — Cours au 4 sept.

3 0/0	78 55
3 0/0 amortissable (ancien)	79 75
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	109 25
4 1/2 0/0 1883	107 95

Dernier cours du 3 sept.

Actions Orléans	1,328 75
Actions Lyon	1,245 00
Obligations Orléans 3 0/0	370 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	304 00
Obligations Lombardes (jouissance	306 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	329 00

BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 septembre 1884.

La liquidation est complètement terminée et le marché tend à reprendre la physionomie calme des journées qui avaient précédé l'opération de fin de mois. Les affaires sont aussi restreintes que possible et, sur la grande généralité des valeurs, les variations des cours n'ont aucune signification.

Il est à présumer que cet état de choses se prolongera pendant quelques jours, car, d'après les télégrammes publiés de l'extrême Orient, il ne faut pas s'attendre à recevoir de quelque temps la nouvelle d'un fait de guerre décisif. La spéculation restera l'arme au bras, tant qu'il ne surviendra pas un événement de nature à l'engager à agir plus vigoureusement, soit dans un sens, soit dans l'autre.

Les rentes françaises sont, pour ainsi dire, les seules valeurs dont le marché conserve une certaine animation; c'est encore sur elles que se concentrent tous les efforts des meneurs du dernier mouvement, et cependant, pour bon nombre de personnes elles sont parvenues à des prix qui, dans les circonstances actuelles, peuvent être considérés comme très suffisants. Le 3 0/0 se traite à 78.70; l'Amortissable à 80.05 et le 4 1/2 à 108.12.

Bien que le choléra exerce de sérieux ravages en Italie, le 5 0/0 italien se maintient à 95.85. L'Extérieure 4 0/0 est à 59 3/4; on annonce d'ailleurs que l'épidémie cholérique a fait là aussi son apparition. Le Turc s'échange à 8.30.

Le Foncier est demandé à 1292; la Générale est soutenue à 462; le Lyonnais est très offert à 565; des bruits peu favorables, concernant la situation de cette Société, circulent avec une certaine persistance.

Peu de changements sur les actions des Chemins de fer.

Étude de M^e Léon TALOU, avoué-licencié, boulevard Gambetta, à Cahors.

VENTE

SUR SAISIE Immobilière ET A Suite de surenchère

Adjudication fixée au PREMIER OCTOBRE prochain.

Suivant procès-verbal de Duc, huissier à Cahors, en date du vingt-un mai dernier, enregistrée, dénoncée et transcrite au bureau des hypothèques de Cahors, ainsi que l'exploit de dénonciation, le vingt-neuf mai suivant, volume 94, numéros 42 et 43.

Il a été procédé, à la requête de M. Pierre-Antoine-Mathieu-Alexandre Lescole, propriétaire, habitant et domicilié de la commune de Sérignac, lequel a constitué M^e Scipion Delbreil pour son avoué, près le tribunal civil de Cahors, sur la tête et au préjudice de M^{me} Marie Talou, veuve du sieur Guillaume

Coudere, épicière prise tant en son nom personnel que comme tutrice légale d'Etienne, et Hortense Coudere, ses deux enfants mineurs, et 2^e Louise Coudere, sans profession, tous habitants et domiciliés de la ville de Cahors, et pris comme héritiers et représentants dudit Guillaume Coudere, leur mari et père.

A la saisie réelle des biens ci-dessous désignés, dépendant de la succession de feu Guillaume Coudere.

Biens surenchérés à vendre

1^o Une vigne sise au lieu de Lamothe, commune de Cahors, de contenance environ de un hectare, dix-neuf ares, soixante-deux centiares, formant le numéro 1153 P, section M du plan cadastral, de ladite commune de Cahors;

2^o Une terre sise au même lieu de Lamothe, de contenance environ de soixante-dix-neuf ares, quatre-vingt-dix centiares, formant le numéro 1154 P, dudit plan cadastral, section M.

Tous ces immeubles sont situés dans la commune de Cahors, et dépendent de la succession dudit sieur Guillaume Coudere.

Le cahier des charges dressé par M^e Delbreil pour parvenir à la vente desdits biens, a été déposé au greffe du tribunal civil de Cahors, le quinze juin dernier.

L'adjudication avait été fixée au trente août dernier.

A cette audience, les biens immeubles ci-dessus désignés ont été adjugés à M^e Delbreil, avoué, qui a élu command en faveur dudit M. Lescole.

Mais par acte fait au greffe du tribunal civil de Cahors, le trente août dernier, enregistré, le sieur Magot Lazare, maître d'hôtel, domicilié audit Cahors, assisté de M^e Talou, qu'il a constitué pour son avoué, a surenchéri du sixième en sus des charges le prix de deux mille huit cent francs, moyennant lequel lesdits immeubles ont été adjugés audit M^e Delbreil, et a porté ledit prix à celui de trois mille deux cent soixante-sept francs, en sus des charges.

En conséquence lesdits biens ci-dessus désignés seront revendus le mercredi premier octobre prochain, sur la nouvelle mise à prix de trois mille deux cent soixante-sept francs, ci. 3,267 fr. en sus des charges.

Il est en outre déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication, sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié véritable. Cahors, le trentième juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre.

L'Avoué poursuivant, LÉON TALOU,

Enregistré à Cahors, le septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre, dix centimes, reçus un franc quatre-vingt-cinq centimes, décimes compris.

Signé : DALAT.

Bibliographie

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. — Sommaire de la 423^e livraison (30 août 1884). — La Perse, la Chaldée et la Susiane, par M^{me} Jane Dieulafoy, officier d'académie, 1881-1882. — Texte et dessins inédits. — Dix gravures de Barclay, Adrien Marie, Taylor, E. Ronjat, D. Lancelot et P. Sellier, avec un plan. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard St-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 613^e livraison (30 août 1884). Texte : Pour la patrie, par M^{me} J. Colomb. — L'expédition polaire américaine, par Henri Jacotot. — Feu et flamme, par M^{me} Zénaïde Fleuriot. — Les papillons, par M^{me} Barbé. — Dessins : E. Zier, Riou, Tofani, Mesnel. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

HYGIÈNE DE L'ESTOMAC

La grande chaleur, les boissons froides et les fruits sont souvent la cause d'embarras de l'estomac et des intestins; il y a donc nécessité, surtout en temps d'épidémie, de fortifier ces organes digestifs. On ne saurait trop recommander, dans ce but, l'usage du *Racahout des Arabes*, de Delangenier, 53, rue Vivienne, Paris. Cet aliment, aussi nutritif que fortifiant, forme le déjeuner le plus agréable et le plus hygiénique. — Dépôts dans toutes les villes.

LE PRÉSERVATIF DES ÉPIDÉMIES EST TROUVÉ

L'épidémie régnante s'avance lentement, mais elle progresse, elle s'étend comme la tache d'huile ou le phylloxéra.

En présence de la marche lente, mais terrible du fléau, tout le monde doit faire usage immédiatement comme moyen préventif et comme curatif, dans tous les cas de Choléra, Cholérine, Diarrhée, Dysenterie et autres maladies dites transmissibles, telles que : Fièvre typhoïde, Peste, Fièvre jaune, Typhus, Diphtérie (croup), Coqueluche, Erysipèle, Variole, etc., etc., de l'Anti-Microbes Bravais, granules anti-épidémiques au monosulfure de magnésium anhydre et à la Cocaine, etc.

Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Prix du flacon de cent granules, avec l'instruction, 5 fr. Vente en gros, 27, rue de Londres, Paris.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour amouplements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

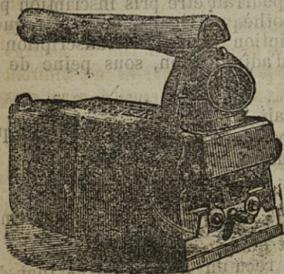
Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance. JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

VINS A DOMICILE

J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1^{er} février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)



NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

Economie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez JEAN LARRIVE, Fils aîné

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations,

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosse, imperméable à l'eau.



MANUFACTURE DES POMPES BROQUET

121, Rue Oberkampf, PARIS

En vue de l'abondante récolte prochaine, soit pour les pays de vignobles et pays de pommes, la Maison BROQUET a mis en construction des nouveaux systèmes de Pompes Rotatives ou à pistons perfectionnés spécialement pour le transvasement des Cidres, Vins et Spiritueux, etc. Elle a également un Magasin un grand approvisionnement d'Alambics-Valyn, indispensables à toutes distillations agricoles. Demander l'envoi des Prospectus illustrés qui sont adressés Franco.

PARFUMERIE GELLÉ FRÈRES

6, Avenue de l'Opéra, PARIS

Urgent

PÂTE DENTIFRICE GLYCÉRINE

PROCÉDÉ D'EUG. DEVERS, CHIMISTE LAURÉAT DE PHARMACIE

Le seul Dentifrice joignant une qualité exceptionnelle à un bon marché sans précédent S'EN SERVIR UNE FOIS C'EST L'ADOPTER

Études de M^{es} Pradel et Laurier, avoués à Brive (Corrèze).

A VENDRE

En l'audience des criées du Tribunal civil de Brive.

LE 26 SEPTEMBRE 1884 à midi précis

1^o L'USINE DU PRIEUR

Magnifique fabrique de papier paille, à 1,800 mètres de Brive, sur la Corrèze, parfaitement outillée et agencée. — Force hydraulique, 250 chevaux. — Vastes bâtiments d'habitation et de fabrication. — Outillage complet, en parfait état.

Mise à prix : 300,000 Fr.

2^o L'USINE DE GARAVET

Sur la Vézère, près et commune d'Allasac, arrondissement de Brive. — Force hydraulique, 400 chevaux ; cité ouvrière, halles. — Usine propre à toute industrie.

Mise à prix : 50,000 Fr.

3^o L'USINE DE S^{TE}-MARIE

A 300 mètres de la gare d'Aubazine, arrondissement de Brive, sur la Ranne. — Force hydraulique, 150 chevaux. — Bâtimens, halles et installation complètement neufs. — Avec ses annexes, l'usine dite le Sapinier et la Station-d'Aubazine.

Mise à prix : 30,000 Fr.

S'ADRESSER POUR RENSEIGNEMENTS :

A Paris, à M. Laverny, liquidateur, 6, rue Gaillon ;

A Brive, à M^{es} Pradel et Laurier.

Et, sur les lieux, aux gardiens de ces usines.

Des plans lithographiés seront adressés à toute personne qui en fera la demande.

ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des liqueurs des R. P. Célèbres de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

A COUDERG

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

SANTAL de MIDY

Supprime copahu, cubèbe, injections, guérit en 48 heures les écoulements. Ph^o MIDY, 113, Faub^o St-Honoré, Paris

VIN de PEPTONE de CHAPOTEAUT

La Peptone est le résultat de la digestion de la viande de bœuf par la pepsine comme par l'estomac lui-même. On nourrit ainsi les malades, les convalescents et toutes personnes atteintes d'anémie par épuisement, digestions difficiles, dégoût des aliments, fièvres, diabète, phthisie, dysenterie, tumeurs, cancers, maladies du foie et de l'estomac. PARIS, Pharmacie VIAL, 4, rue Bourdaloue. Dépôt à Cahors, pharmacie VINEL, et dans toutes les pharmacies.

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE de VICHY. — Bonbon digestif.

Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.

Le propriétaire-gérant, A. Layton.

21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR.



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter, Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR

MEMBRES DU JURY BORDEAUX EX^o 1875 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique, historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction. — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1844. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 f. 10 par la poste.

LE QUERCY

AUX ETATS GÉNÉRAUX DE 1789. — Assemblées des sénéchaussées, procès-verbal des séances — Liste complète des députés, par M. L. COMBARIEU, archiviste départemental. 15 exemplaires à vendre : 7 fr. au Bureau du Journal du Lot, 7 fr. 50 par la poste.

GOURDON

ET SES SEIGNEURS du X^e siècle au XIV^e siècle par MM. L. COMBARIEU et F. CANGARDEL. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. 1 f. 25 par la poste.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 48 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

La 4^e liv. à 45 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

der un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS

Traduite par de G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

Prix des deux volumes brochés : Edition de luxe 20 fr. ; édition ordinaire 12 fr.

Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

CHEMISES

sur mesure

pour

HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHÂLES, SPÉCIALITÉ POUR CORBELLES DE MARIAGE.

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

CCSTUMES

sur mesure

pour

HOMMES